



# VAL de BAGNES infos

N° 7 - Juin 2022

**20** Le tourisme bagnard  
tient la forme

**40** Pierre-Yves Gay  
arrive au Conseil municipal

**15** Portrait  
de Marguerite Perraudin



© VERBIER-CH - R. SURMONT

## CHÈRES CITOYENNES ET CHERS CITOYENS,

Nous sortons d'une période avare en bonnes nouvelles et nous ne pouvons ainsi que nous réjouir de la situation financière de Val de Bagnes. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas encore si le Conseil général acceptera les comptes, le 22 juin, mais nous pouvons affirmer que les finances communales affichent une santé éblouissante.

Lors de l'établissement du budget 2021, le Covid plongeait le monde entier dans l'incertitude. Mais, heureuse surprise, la crise a renforcé l'attractivité des régions de montagne et de Val de Bagnes. Nous avons vécu pleinement la saison d'hiver 2021-2022 (pages 2-3), le marché immobilier local a été très actif et les demandes de résidences permanentes nombreuses. L'impôt sur les gains immobiliers, les droits de mutation, les nouvelles normes d'imposition selon la dépense et l'arrivée de nouveaux contribuables ont fait progresser les revenus

financiers de la commune de près de 20 millions de francs par rapport à ce qui avait été inscrit au budget. Au total, ils frisent les 150 millions de francs, soit près de 25 millions de plus que ce que nous avons prévu (page 5).

Mais ces deux dernières années nous ont bien rappelé que les crises peuvent lourdement ébranler la société et nous avons mis en place une réserve importante de politique budgétaire en vue d'exercices plus difficiles, avec un montant de 25 millions de francs. Nous devons aussi rappeler que certains investissements, comme ceux prévus pour le Centre sportif, ont dû être retardés.

Chères citoyennes et chers citoyens, je vous souhaite un merveilleux été dans notre commune. ★

Éric Rosset,  
président du dicastère Finances et gestion

# LE COVID, ACCÉLÉRATEUR DE TENDANCE

Les professionnels du tourisme ont connu une saison d'hiver de très haut niveau. Ils attendent encore un peu avant de se réjouir de la saison d'été.



© VERBIER.CH - R. SURMONT

Tourisme

Val de Bagnes Infos  
Juin 2022 - N° 7

Dans le val de Bagnes, les associations faitières des métiers du tourisme sont d'importants partenaires des organes touristiques et de la commune. Nous avons interrogé les présidents des faitières pour un bilan de l'hiver 2021-2022 et pour envisager l'été 2022. Jürgen Taudien, président de l'**Association des gérants immobiliers de Verbier – Val de Bagnes (AGIV)**, ne laisse pas planer de doute: «La saison d'hiver s'est très, très bien déroulée: le chiffre d'affaires des agences de location a progressé. C'était un hiver vraiment spécial, sans creux de janvier, complet quasiment jusqu'à Pâques.» Un effet lié à la fin de la pandémie? «Trop tôt pour le dire, il faudra en juger l'hiver prochain», note-t-il. Luca Voisin, président de l'**Association des écoles de ski, de snowboard et des bureaux des guides de Verbier**, parle lui aussi

«d'une bonne saison, voire excellente pour certains, avec un mois de janvier particulièrement bien rempli. C'était un retour à la normale, voire un peu plus.»

Thierry Corthay, président de la **Société des hôteliers, cafe-tiers et restaurateurs de Verbier Val de Bagnes (SHCR)**, parle d'une magnifique saison d'hiver pour la branche. François Roux, président de la **Société des commerçants et artisans de Verbier (SCAV)**, se réjouit aussi: «Les chiffres ont été excellents. Tellement d'ailleurs qu'ils nous ont posé des problèmes d'organisation. Nous avons envisagé l'hiver avec prudence côté personnel et l'absence de creux nous a mis sous forte pression.» Il met aussi le doigt sur «la très bonne gestion de la crise par nos autorités, qui nous a permis de mener une saison sans entrave.» Il note

enfin que des touristes habitués de Megève et Courchevel ont découvert la station en 2020, sont revenus en 2021 et reviendront. Bertrand Goltz, le président de la **Société de développement de Val de Bagnes**, note aussi l'importance de l'enneigement mécanique et du travail des préparateurs de pistes, qui ont permis de limiter l'impact d'un enneigement moyen.

Du côté de l'**Association des taxis de Verbier**, la présidente Gréty Vogel parle aussi d'une saison positive, en particulier dans les moyennes et longues distances – les taxis roulent régulièrement vers Genève, Zurich, Berne, Sion, voire Milan et Turin. «Nous avons bien travaillé, l'activité a bien repris». En revanche, la branche a eu moins de travail le soir et la nuit, à Verbier ou au départ de Verbier, en raison de l'augmentation de l'offre des

Lunabus. Le développement des transports publics fait évoluer le marché des taxis.

Brigitte Borel, présidente de l'**Association des propriétaires de chalets et d'appartements de Verbier et région (APCAV)**, est enthousiaste après cette saison d'hiver. «Malgré les conditions d'enneigement moyennes, la fréquentation des propriétaires a été excellente. Pendant le confinement, ils étaient heureux de rejoindre leur chalet et ils ont continué à venir ensuite et à passer plus de temps que d'habitude à Verbier, parce qu'ils se sont rendu compte qu'ils y étaient très bien, qu'ils pouvaient travailler depuis la station et qu'il y avait vraiment beaucoup de choses à faire tout au long de l'année. Pour nous, c'est important. Nous essayons d'inciter les propriétaires à passer plus de temps à Verbier.» Elle constate aussi que, si beaucoup de personnes à la retraite ont élu domicile à Verbier, de plus en plus de familles font aussi ce choix. «Le Covid, conclut-elle, a été un accélérateur de tendance».

### Un été à la hauteur?

Nos interlocuteurs sont impatients de découvrir comment l'été va se passer. Même si elle ne veut pas faire de pronostics, Brigitte Borel pense qu'il s'inscrira dans la continuité et confirmera la nouvelle tendance. Elle constate que le travail réalisé par Verbier Tourisme et par la commune pour que Verbier devienne vraiment une station attractive toute l'année porte ses fruits.

«L'été ne sera peut-être pas aussi fort que les deux derniers, qui ont été exceptionnels. Mais nous faisons tous les efforts nécessaires, par exemple avec le VIP Pass, pour entretenir la passion. Tous ceux qui sont venus durant les deux derniers étés ont été estomaqués par tout ce qu'on peut y faire. La politique touristique est clairement en train de porter ses fruits.»



© VERBIER.CH - R. SURMONT

Thierry Corthay s'interroge: «L'été 2021 a été exceptionnel, en partie en raison du Covid qui ne permettait pas aux Suisses de partir à l'étranger comme d'habitude.» Une vision partagée par Jürgen Taudien qui constate qu'à la même date (ndlr: au début juin), il y avait plus de réservations en 2021 qu'aujourd'hui. «Mais il faut aussi compter avec les réservations de dernière minute. On fera le bilan à la fin de la saison.» François Roux est optimiste: «Je la sens assez bien. Le nombre d'événements nous permet de drainer du monde. Les gens ont envie de revenir à la nature et je pense que cette tendance va se poursuivre.»

La conclusion pour Bertrand Goltz: «L'été ne sera peut-être pas aussi fort que les deux derniers, qui ont été exceptionnels. Mais nous faisons tous les efforts nécessaires, par exemple avec le VIP Pass, pour entretenir la passion. Tous ceux qui sont venus durant les deux derniers étés ont été estomaqués par tout ce qu'on peut faire dans le val de Bagnes. Les gens souhaitent revenir. La politique touristique est clairement en train de porter ses fruits.» ★



© VERBIER.CH - Y. GARNEAU

# NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil municipal durant les mois d'avril et mai 2022.



## Nouveau conseiller municipal

Après la démission de Paul Choffat du Conseil municipal, les membres de l'Exécutif ont accueilli son remplaçant Pierre-Yves Gay. Le Conseil municipal tient à remercier vivement Paul Choffat pour son engagement.

Domicilié au Levron et âgé de 56 ans, Pierre-Yves Gay a été désigné par son parti pour remplacer Paul Choffat qui avait présenté sa démission au Département de la sécurité, des institutions et du sport. Le Conseiller d'État Frédéric Favre ayant approuvé cette démission (le 8 avril), il revenait au parti politique impliqué de proposer un remplaçant conformément aux dispositions légales en vigueur. Pierre-Yves Gay reprend le dicastère «Constructions, aménagement du territoire et mobilité» conduit par Cédric Felley, directeur opérationnel. De nombreux projets d'envergure sont aujourd'hui liés à ce dicastère notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire (PAZ/RCCZ), de la mobilité (Plan directeur, bike) ou encore des projets d'investissements (Centre sportif, Maison de commune, hub Curala).

## Nomination du nouveau Directeur opérationnel du dicastère «Travaux publics et environnement»

À la suite de la démission de l'ancien directeur opérationnel des «Travaux publics et environnement», Jean-Christophe Bessard est nommé pour conduire le dicastère. Parmi les candidats retenus, le choix du Conseil municipal s'est porté sur Jean-Christophe Bessard, aussi bien pour ses compétences professionnelles qu'humaines. Il occupait au sein de la commune le poste de chef d'exploitation TP depuis onze ans et assurait le poste de directeur opérationnel ad interim depuis le 15 mars 2022.



## RÉVISION DU RÈGLEMENT DU PERSONNEL

Après la réorganisation de l'Administration communale, le Conseil municipal a souhaité revoir le règlement du personnel. Un groupe de travail, composé de représentants de l'état-major et de membres du comité du personnel, a élaboré un nouveau règlement basé sur le précédent règlement en vigueur. Les principales modifications touchent à la politique du personnel, au dossier du personnel, à la formation continue, à la gestion des heures, aux congés spéciaux (décès), au congé d'adoption et au télétravail. Ces modifications, tout comme le document, ont été approuvées. L'entrée en vigueur a été fixée au 1<sup>er</sup> mai 2022.

## NOUVEL AN - SONDAGE ET DÉCISION

Les deux années de Covid ayant bousculé certaines habitudes, une réflexion sur l'organisation du Nouvel An a été demandée à Verbier Tourisme. La mise en place d'un sondage auprès des principaux intéressés (les prestataires et acteurs du tourisme) a permis de faire la lumière sur la thématique. Ainsi, à une forte majorité des sondés (71%), il est souhaité que la forme traditionnelle de l'événement incontournable du Nouvel An à Verbier soit reconduite. Le rassemblement et la musique sur la place Centrale seront reproduits avec certaines demandes d'améliorations voulues par le Conseil municipal, notamment pour minimiser les débordements.

## MASTER PLAN TOURISME – COMITÉ DE PILOTAGE

Le Conseil municipal a approuvé la composition du comité de pilotage du Master Plan Tourisme. Il sera constitué de Christophe Maret (président), Vincent Michellod (vice-président), Éric Rosset (municipal), Pierre-Yves Gay (municipal), Florian Michellod (président SD Verbier), Bertrand Goltz (président SD Val de Bagnes), Laurent Vaucher (directeur Téléverbier SA), Simon Wiget (directeur Verbier Tourisme) et Bertrand Deslarzes (direction opérationnel «Culture, tourisme et sport»). Emmanuel Estoppey a été mandaté par la commune en tant que chef de projet et coordinateur de la démarche.



© COMMUNE DE VAL DE BAGNES

## APPROBATION DES COMPTES 2021

Le Conseil municipal a pris connaissance et approuvé les comptes de l'exercice 2021 tels que présentés. Les comptes 2021 sont les premiers à être établis selon les normes MCH2. Ce premier exercice de la commune de Val de Bagnes atteint des sommets avec des revenus financiers qui frisent les CHF 150 millions soit près de CHF 25 millions de plus que le budget. Les charges de fonctionnement se montent à environ CHF 95 millions. La marge d'autofinancement atteint CHF 54 millions, soit CHF 17 millions de plus que celles cumulées de Bagnes et Vollèges pour 2020. Quant à eux, les investissements nets, après un transfert d'actifs de CHF 9,5 millions à EVB SA, atteignent presque CHF 25 millions. Les comptes 2021 sont présentés au Conseil général en séance du 22 juin 2022 pour approbation. ★

## Conseil *extra-muros* à Lourtier

Le Conseil municipal a tenu sa séance du 26 avril 2022 à Lourtier. Il s'agit de la première séance *extra-muros* de la législature permettant au Conseil d'aller à la rencontre de la population. Durant cette rencontre conviviale, de nombreuses thématiques ont été abordées par les citoyennes et citoyens présent-e-s. Parmi ces thématiques, il a notamment été question de l'aménagement de la digue, de la réhabilitation du téléski, de la laiterie, de l'école et de sa place de jeu, de l'entretien et de l'accès des routes et parking, des aides aux sociétés locales et des transports publics. Un compte-rendu sera prochainement consultable sur notre site internet et au pilier public. Deux autres rencontres citoyennes sont agendées cette année (le 27 septembre au Levron et le 8 novembre à Bruson).

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET ADJUDICATIONS EN LIGNE

Dans sa volonté d'améliorer sa communication et pour favoriser la transparence des dossiers auprès de la population, le Conseil municipal souhaite renforcer et accélérer la publication des décisions communales jugées d'intérêt public.

Ainsi, depuis le début de l'année, le Secrétariat général de Val de Bagnes publie de façon hebdomadaire

[www.valdebagnes.ch/decisions](http://www.valdebagnes.ch/decisions)

un compte rendu des décisions et informations prises en séance du Conseil

municipal. Ce compte rendu est consultable en ligne sur le site internet de la commune ([www.valdebagnes.ch/decisions](http://www.valdebagnes.ch/decisions)). Pour respecter le protocole, un délai d'une à deux semaines (selon le

rythme des séances de l'Exécutif) est nécessaire avant la publication pour entériner la validation du PV de séance. Il est à rappeler que seuls les procès-verbaux ont une valeur juridique.

Concernant *Val de Bagnes Infos*, la double page consacrée aux affaires courantes du CM subsistera. Lors du lancement de la nouvelle maquette du journal, dans le courant de cette année, vous pourrez y découvrir une sélection de décisions qui seront davantage développées. ★

Retrouvez les extraits des décisions des séances de l'année en cours sur le site internet mentionné ci-dessus.

# AUTORISATION DE CONSTRUIRE EN LIGNE

Dès l'automne 2022, Val de Bagnes passera à la gestion des autorisations de construire en ligne voulue par le canton.



C'est une révolution qui se prépare, puisque, dès l'automne 2022, il n'y aura plus d'échanges de papier entre les personnes sollicitant une autorisation de construire, les autorités communales et les autorités cantonales.

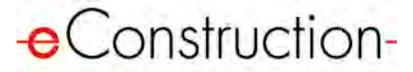
L'État du Valais s'est engagé à digitaliser une grande partie de ses procédures afin de répondre de manière plus efficace aux requêtes des citoyens. Le concept eConstruction s'inscrit dans cette volonté. Une plateforme sécurisée a été mise en service et est actuellement testée par cinq communes.

Val de Bagnes passera à ce nouveau système en septembre 2022. Des formations seront mises en place par le canton pour permettre cette transition.

L'État résume ce qui changera avec le nouveau système:

- Votre dossier sera exclusivement numérique;
- Grâce à un code d'accès personnalisé, vous pourrez suivre son avancement en temps réel et lire les commentaires de chaque intervenant;
- Il vous sera possible de faire opposition en ligne aux projets de construction. Les versions papier seront cependant maintenues pour ne pas prêter à celles et ceux qui ne disposent pas d'une connexion internet. ★

[www.vs.ch/web/sajmte/econstruction](http://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction)



## VALAIS EXCELLENCE

La commune a profité de la fusion pour obtenir la labellisation «Valais Excellence».

Lors de la fusion, les autorités communales ont réorganisé le fonctionnement de l'Administration, de nouveaux postes ont été créés et un nouvel organigramme a été déployé. Tout le cycle de vie des affaires politiques et administratives a été repensé.

L'occasion était parfaite pour utiliser les outils de certification ISO 9001 et 14001 dans l'optique de clarifier les processus. Une fois validée (février 2022), la certification a permis à la commune

de se porter candidate à la labellisation Valais Excellence. Val de Bagnes est fière de rejoindre les institutions publiques et touristiques labellisées et de valoriser son savoir-faire en matière de management et de durabilité

En parallèle, les autorités ont planché sur le premier programme de législation de la nouvelle commune. Il a pour objectif d'orienter l'action communale autour de six défis:

- Tourisme – Étendre l'attractivité touristique;
- Environnement – Intégrer les principes de durabilité dans l'action collective;
- Société – Favoriser le bien-être et le vivre-ensemble;
- Infrastructures – Améliorer le cadre de vie;
- Économie – Proposer les conditions-cadres d'une économie innovante;
- Administration – Offrir une administration agile.

Le programme est en parfaite adéquation avec le management de qualité, assurant compréhension, transparence et cohérence pour les 340 employés et 10 000 habitants de Val de Bagnes. ★

<https://programme.valdebagnes.ch>



### Félicitations, réclamations, propositions

Les normes de qualité nécessitent que l'Administration prenne les mesures nécessaires pour connaître le degré de satisfaction des citoyennes et des citoyens.

Ces derniers peuvent donc désormais communiquer leurs félicitations, réclamations et propositions avec la garantie d'un suivi, d'une réponse et du contrôle de la solution mise en œuvre. Il suffit de scanner ce code.



# FAVORISER LES RENCONTRES À TRAVERS LA CRÉATION

Récemment constituée, l'association L'Atelier Le Pré veut favoriser la rencontre et la qualité du vivre-ensemble grâce à la création artistique.



La nouvelle association est née à l'initiative de Françoise Delavy autour de son atelier d'artiste situé au Creusy (Prarreyer), qu'elle a décidé de mettre à disposition du plus grand nombre.

L'Association Le Pré, a pour but d'offrir un espace de créativité pour des moments de partage et d'entraide dans une visée culturelle et sociale. Le comité de l'association s'est constitué en mars et est composé d'Amandine Michellod, de Josette Bruchez, de Lorenzo Lanni, de Stéphanie Bruchez et d'Anne-Catherine Bruchez.

L'association invite la population à découvrir ses activités dès cet été. Vous pouvez participer aux événements suivants:

- Le 7 juillet de 9h à 12h: **Atelier d'aquarelle** pour les 7 à 99 ans;
- Le 10 août, de 10h à 16h: **Visite du barrage de Mauvoisin et land art pour les enfants** dès 12 ans.

Les activités proposées toucheront toutes les générations et seront très variées: tricot, cuisine, couture, art postal... Les organisatrices et les organisateurs fourmillent d'idée pour ces rencontres créatives.

**Renseignements et inscriptions: Josette Bruchez, 079 793 94 73  
et Anne-Catherine Bruchez, 079 748 13 79 (acbruchez@hotmail.com).**  
**Association Le Pré, route de Mauvoisin 69, 1947 Versegères**

Les activités sont gratuites et, pour garder cette gratuité, l'association fait un appel aux dons sur le compte de la Raiffeisen Entremont, au nom de l'Association Le Pré: CH38 8080 8006 0535 3264 3. ★

## PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LES AÎNÉ-E-S

Avec le soutien financier de la commune de Val de Bagnes, Pro Senectute propose des sorties aux habitantes et aux habitants de plus de 60 ans.

### **Mercredi 24 août, visite du musée Chaplin.**

Repas de midi au lac de Bret. Arrêt au bord du lac Léman. Départ 8h, gare du Châble, retour 18h

Prix de la journée: CHF 50.- habitant de Val de Bagnes, CHF 80.- hors commune. Boissons non comprises. Inscription jusqu'au 25 juillet.

### **Mercredi 21 septembre, visite du Papiliorama de Kerzers.**

Repas de midi à Sugiez sur les rives du lac de Morat. Visite d'Estavayer-le-Lac. Départ gare du Châble 8h, retour 18h.

Prix de la journée CHF 50.- habitant de Val de Bagnes, CHF 80.- hors commune. Boissons non comprises. Inscription jusqu'au 22 août.

### **Mercredi 19 octobre, brisolée au Relais de la Sarvaz, à Saillon.**

Départ 11h, gare du Châble, retour 15h

Prix CHF 45.- habitant de Val de Bagnes, CHF 60.- hors commune, boissons comprises. Inscription jusqu'au 9 octobre.

### **Informations et inscriptions:**

Inscriptions obligatoires pour toutes les sorties.

Sorties du 24 août, 21 septembre et 19 octobre limitées à 50 personnes.

Tél. 027 564 12 03 ou nathalie.humbert@vs.prosenectute.ch

Le prix des sorties comprend le repas et les déplacements en car.

Les retours sont prévus au Châble entre 18h et 18h30

# VERBIER SE MET SUR SON 31

La Kermesse de Verbier animera la station les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août. Une nouvelle équipe aux commandes. Grosse ambiance garantie pour toutes les générations.



© V. MOULIN

Le nouveau comité de la Kermesse de Verbier.

Ils ont entre 21 et 27 ans, vivent à Verbier et collaborent au sein de la Jeunesse de Verbier: Léa et Noé Besson, Guillermo et Joshua Ruoss ainsi que Lisa Vaudan sont les membres du nouveau comité de la Kermesse de Verbier. «L'organisation de la kermesse n'a aucun lien avec la Jeunesse, explique Guillermo Ruoss, mais comme nous avons un comité qui fonctionne bien, nous avons décidé de relever le défi qui nous a été proposé.» «La kermesse, poursuit-il, c'est la fête du village. C'est un moment de rencontre très important pour Verbier.» Il n'y aura pas de révolution avec la nouvelle équipe. On trouvera toujours, dans la rue de la Poste, une cinquantaine de stands d'artisans, de restaurateurs, de cafetiers, de sociétés locales pour une ambiance de marché bien connue des habitant-e-s.

«Nous voulons vraiment faire une fête pour toutes les générations, précise Guillermo Ruoss. Nous avons demandé aux exposants de proposer un jeu ou une activité qui conviendrait à toutes les tranches d'âges pour que chacun puisse s'amuser et s'exprimer. Nous allons vraiment rester dans l'esprit de la kermesse, nous ne voulons pas tout chambouler, mais il y aura certainement des concerts rock et folk pour amener un supplément de «pep». ★

**Pour réserver un stand: inscription jusqu'au 30 juin dans la mesure des places disponibles**  
[kermesseverbier@gmail.com](mailto:kermesseverbier@gmail.com)  
 Photos souvenir sur Instagram: @kermesse\_verbier

## FOUR À PAIN DE SARREYER

Il y a dix ans, le Four à pain de Sarreyer était remis en activité. Le 18 septembre, une grande journée de fête sera organisée pour célébrer l'anniversaire.

Depuis dix ans, les habitants de vallée peuvent profiter de la remise en service du four. Deux à quatre fois par année, ils peuvent y cuire leur pain et, tous les derniers vendredis du mois, une soirée pizza est organisée sur place, avec également la possibilité de commander des pizzas à l'emporter. La cuisson des pains, comme les soirées pizzas nécessitent une inscription préalable (voir ci-dessous).

Le 18 septembre, le four en pain sera en fête avec des animations musicales, des activités pour les enfants. Des encaveurs, une bière brassée spécialement et un repas de

midi seront proposés sous la cantine. On cuira aussi le pain du dixième anniversaire qui pourra être acheté sur place. Les visiteurs pourront aussi découvrir le Chemin du pain et le parcours didactique «Nécessairement... beau» à travers le village. Les organisateurs cherchent aussi de nouveaux bénévoles. ★

**Renseignements:**  
 Benjamin Fellay, 079 677 50 82, [benjamin.fellay@gmail.com](mailto:benjamin.fellay@gmail.com)  
 Il y a dix ans, nous avons consacré un numéro spécial de nos cahiers du patrimoine au four à pain de Sarreyer. Il est disponible sous [sarreyer.ch/images/docs/journalfour.pdf](http://sarreyer.ch/images/docs/journalfour.pdf)

### Programme:

Dès 11 h Accueil  
 apéritif offert  
 12h30 Repas de midi  
 14h30 Partie officielle



## HOMMAGE À ANNE-SYLVIE MARIÉTHOZ

La rédaction de *Val de Bagnes Infos* a vécu le décès d'Anne-Sylvie Mariéthoz avec une immense tristesse. Anne-Sylvie – Sissi pour à peu près toutes celles et ceux qui la côtoyaient – s'en est allée le 11 avril dans sa 52<sup>e</sup> année.

Elle était un pilier de *Bagnes Infos* depuis 2009 et aimait plus que tout partir en reportage par monts et par vaux. Ce n'est certainement pas par hasard qu'elle avait consacré son premier article, en mars 2009, aux pierres à cupules de l'Entremont. Elle se sentait parfaitement à son aise à l'intersection de la nature, de la culture et de l'histoire.

Elle aimait surtout figurer dans ces pages 8 et 9 du journal, qui sont consacrées à la culture. Elle aurait à coup sûr apprécié de découvrir le tableau d'Albert Lugardon que nous présentons dans cette page, une œuvre qui marie deux de ses passions: l'art et la montagne.

Engagée pendant plusieurs années au Conseil général de Martigny, elle était aussi passionnée par la chose publique. Mais dans sa fonction de

journaliste de *Bagnes Infos*, puis de *Val de Bagnes Infos*, elle préférait rester à l'écart des sujets politiques, heureuse dans les pages culturelles, ou à parler de la vie locale et de la nature bagnarde.

Anne-Sylvie était aussi, pour moi, une amie fidèle depuis le temps de l'université, où nous nous sommes fréquentés dans les cours d'histoire de l'art et, plus volontiers encore, après les cours. Elle fut, durant trente ans, la partenaire de nombreux, interminables et inoubliables apéros durant lesquels nous avons refait le monde plus d'une fois.

C'est donc avec une grande tristesse et beaucoup d'émotion que je finis cette première édition sans elle et que je lui adresse mon hommage. ★

Charly Veuthey

Société

### L'OBJET DU PATRIMOINE

Parmi les œuvres d'art de la collection du Musée de Bagnes se trouve une huile sur toile intitulée *Le Mont Gelé, Chanrion*. Acquis en 2011, le tableau fut réalisé au XX<sup>e</sup> siècle par le peintre genevois Albert Lugardon (1827-1909).

Né à Rome, Lugardon passe son enfance à Genève et s'initie très rapidement à la peinture dans l'atelier de son père. Élève d'Alexandre Calame, il entre aux Beaux-Arts de Paris après un passage à l'École vétérinaire de Lyon. Peintre, photographe et lithographe, il participe à de nombreuses expositions en Suisse, et aux Expositions universelles de Paris de 1867, 1878 et 1889. Après avoir pratiqué la

peinture animalière, Lugardon s'adonne essentiellement à la représentation de paysages alpestres. Auteur d'une œuvre abondante, il aime transporter son chevalet en haute montagne où il trouve des sujets d'inspiration. En Valais, Lugardon affectionne tout particulièrement le val de Bagnes et l'alpage de Chanrion. Avant la construction de la cabane, en 1890, il n'hésite pas à dormir plusieurs semaines dans un abri de berger pour pratiquer son activité artistique. En juillet 1892, c'est à l'hôtel de la Rosablanc de Fionnay (premier nom de l'hôtel Grand-Combin), nouvellement construit, qu'il pose son sac et ses pinceaux.



À l'époque, Fionnay accueille des hôtes illustres et devient une station touristique prisée par les voyageurs et les excursionnistes. Tout comme d'autres membres de la Section genevoise du Club alpin suisse, Albert Lugardon y fait halte avant de rejoindre les hauts pâturages de la vallée. ★

Julie Lapointe Guigoz

## UN ÉTAT-MAJOR RÉGIONAL POUR LES SITUATIONS EXTRAORDINAIRES

L'État-major de conduite régional (EMCR) pour la gestion des situations particulières et extraordinaires est pleinement opérationnel depuis 2020. Il vient d'organiser deux formations pour ses membres.



© L.-E. SIDOLI

### Bio express

Louis-Ernest Sidoli est le chef de l'État-major de conduite régional (EMCR) pour la gestion des situations particulières et extraordinaires. Directeur opérationnel sécurité et santé publique de la commune de Val de Bagnes, il travaille pour l'Administration communale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996.

Chef d'État-Major, Louis-Ernest Sidoli consacre 20% de son temps à cette tâche. L'État-major compte vingt-deux membres des cinq communes membres, à savoir: Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher et Val de Bagnes. L'association emploie également un coordinateur de sécurité à 100%, Conrad Davoli, et une secrétaire administrative à 20%.

L'association a été créée sur la base des exigences de la loi sur la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires du 15 février 2013 (LPPEX) et de l'ordonnance sur la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires du 18 décembre 2013 (OPPEX).

Elle est pleinement opérationnelle depuis mars 2020, mais le Covid a retardé ses travaux et la première rencontre de l'ensemble des membres a eu lieu à l'automne 2021.

Les membres de l'État-major ont suivi deux modules de formation de deux jours chacun durant le printemps 2022. Le premier était consacré à la résolution de problèmes et le second au travail d'État-major. Les formations étaient dispensées par l'Office fédéral de la protection de la population en collaboration avec l'Office cantonal de protection de la population.

Nous reviendrons en détail sur le travail de l'EMCR dans notre édition de mars prochain. ★

## LA COMMUNE AFFINE SA STRATÉGIE DE TRANSPORTS PUBLICS

Deux paires de courses supplémentaires vers Mauvoisin  
et une nouvelle navette vers la cabane Brunet durant l'été.

Lors du changement d'horaire de décembre 2021 et du passage de la télécabine Le Châble-Verbier dans le réseau des transports publics, la Confédération et l'État ont apporté des modifications importantes aux prestations de transport public sur la commune de Val de Bagnes.

Bien que les prestations de transport public aient été globalement augmentées, deux lignes de bus ont vu leur niveau de desserte diminuer: la ligne entre Le Châble et Verbier et le tronçon Lourtier-Mauvoisin.

Sur la ligne de bus Le Châble-Verbier, le nombre d'allers-retours par jour a diminué de quinze à sept. Soucieuse d'offrir la meilleure qualité de vie possible à la population, la commune a ajouté à ses frais cinq allers-retours supplémentaires.

Sur le tronçon Lourtier-Mauvoisin désormais sorti du réseau du trafic régional voyageurs, la desserte annuelle de Fionnay a été supprimée. En été (du 25 juin au 25 septembre), la commune a décidé d'augmenter le niveau de desserte en proposant six allers-retours par jour à destination de Mauvoisin. Elle a égale-

ment mis en service une navette vers la cabane Brunet, qui circulera de mi-juin à mi-septembre:

- du 11.06 au 11.09, tous les week-ends;
- du 15.07 au 21.08: sept jours sur sept.

La SD Verbier – Val de Bagnes a également lancé une phase de test pour une desserte estivale du col des Planches depuis Sembrancher.

À la suite du changement d'horaires de décembre 2021, la commune avait pris des mesures durant l'hiver pour atténuer les conséquences du changement d'horaire et après des analyses statistiques de la fréquentation hivernale, le Conseil municipal a proposé une stratégie de mobilité et une demande de crédit complémentaire au Conseil général, le 22 juin, après que nous avons bouclé cette édition. L'objectif est d'apporter encore des améliorations dans la desserte de certains secteurs de la commune. Nous y reviendrons dans notre édition de septembre. ★

Horaires complets de ces trois liaisons en scannant le code QR.



# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les 26 et 28 avril ainsi que le 4 mai, nonante-six collaboratrices et collaborateurs de la commune de Val de Bagnes ont suivi une formation sur les premiers secours et sur les bons gestes en cas de départ de feu.



Depuis 2021, Serge Amos est le spécialiste interne de Val de Bagnes pour les questions de santé et sécurité au travail (MSST). Dans ce cadre, il a pour responsabilité de mettre sur pied des formations favorisant la santé et la sécurité au travail. Les participant-e-s de la formation organisée ce printemps ont pu suivre un cours de premier secours qui leur a, en particulier, permis d'apprendre les bonnes pratiques pour prendre en charge une personne évanouie et de se familiariser avec les défibrillateurs mis à disposition sur le territoire communal\*. La deuxième phase de la formation consistait à apprendre les gestes adéquats en cas de départ de feu.

Nonante-six collaboratrices et collaborateurs de la commune ont bénéficié de la formation, soit près d'un tiers de l'effectif. D'autres sessions de formation seront organisées durant l'année 2022 et en 2023.

\* Découvrez l'emplacement de tous les défibrillateurs de la commune.



# VIP PASS

Sensations fortes, dépaysement absolu, activités nature, savoir-faire locaux, moments de partage en famille...



**Le programme du VIP Pass de l'été 2022 est en ligne pour permettre à toutes et tous nos hôtes et aux habitante-e-s de Val de Bagnes de passer un été unique.**

Les résidentes et les résidents de la commune peuvent obtenir leur VIP Pass aux offices du tourisme de Verbier, du Châble et de Fionnay, sur présentation de leur carte de résident (CHF 120.- par adulte et CHF 60.- pour les enfants).

Tout le programme est disponible sur [verbier.ch/vip-pass](http://verbier.ch/vip-pass) ou en scannant le code QR.

Société

## PRIMOKIZ

### Urgent: annoncez vos activités pour les 0-18 ans

Pour la quatrième année consécutive, la brochure d'activités Primokiz pour les 0 à 18 ans sera distribuée à la rentrée scolaire à toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants dans cette tranche d'âge.

**Si vous organisez des activités dans la commune concernant cette tranche d'âge et que vous souhaitez les faire figurer dans la brochure, annoncez-vous avant fin juin à Primokiz.**



Vous pouvez envoyer le thème de l'activité sous une forme courte et les responsables de Primokiz prendront contact avec vous pour vous proposer de remplir le formulaire nécessaire. ★

Pour en savoir plus et pour découvrir l'édition de l'année dernière: [www.valdebagnes.ch/jeunesse](http://www.valdebagnes.ch/jeunesse)  
Inscription des activités: [primokiz@valdebagnes.ch](mailto:primokiz@valdebagnes.ch)

## NUMÉROS D'URGENCE ET ALERTES SMS

Nous vous rappelons qu'en cas de maladie ou d'accidents, trois numéros doivent être connus.

- 144** Numéro d'appel pour toutes les situations d'**urgences vitales**.
- +41 900 144 033** En dehors des heures d'ouverture des services médicaux, pour les **urgences non vitales**.
- +41 900 558 143** Pharmacies et médecins de garde.

### Alertes sms

Nous vous rappelons également que la commune de Val de Bagnes a mis en service un système d'alerte sms qui, entre autres, vous permet de vous être informés des problèmes majeurs qui peuvent se produire dans la commune (dangers, accidents, fermeture de route, raccords...).

Pour s'abonner à ce service, il est nécessaire de créer son compte utilisateur sur le site de la commune. Pour le faire, il suffit de se connecter sur le site et de cliquer, en haut à droite sur le symbole «Connexion». ★



# POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE DANS LES PÂTURAGES

Une charte de bon voisinage en milieu rural a été éditée par la commune.  
Quelques conseils pour l'été avec le préposé agricole Jean-Blaise Fellay.

L'alpage ovin de Corbassière a été repris par Justine Jacquemart, qui y amènera plusieurs Kangal pour la protection du troupeau. «Le chien, explique Jean-Blaise Fellay, le préposé agricole, est l'une des solutions pour protéger les troupeaux contre le loup et, pour les propriétaires de brebis, la protection est une nécessité pour pouvoir être dédommagé en cas d'attaque.»

Les Kangal, originaires de Turquie, sont adaptés à la protection des moutons. «Ces chiens, explique le préposé agricole, sont très grands et peuvent faire peur. En été, beaucoup de promeneurs

passent par Corbassière et nous allons installer des panneaux pour rappeler les règles de cohabitation. Justine Jacquemart va aussi faire de l'information». Jean-Blaise Fellay avertit: «Les chiens qui accompagnent les promeneurs ne doivent pas s'approcher des Kangal, qui pourraient les confondre avec des loups! Ils doivent absolument être tenus en laisse.»

Le préposé agricole est confiant, même s'il est conscient que faire cohabiter le pastoralisme et le tourisme est un challenge. «Justine Jacquemart est aussi éducatrice canine, c'est un gros avantage. Elle connaît très bien les chiens et les a très bien éduqués. Ils ne devraient donc pas y avoir de problème de cohabitation avec les promeneurs...»

## En cas de rencontre avec les chiens de protection, Justine Jacquemart conseille :

- Ne les nourrissez pas, ne les caressez pas et n'essayez pas de les toucher.
- Évitez les gestes brusques, ne les menacez pas et restez calmes.
- Gardez les bras le long du corps et parlez d'un ton apaisant et rassurant.
- Si le chien vient vous sentir, restez immobile et attendez qu'il parte pour continuer votre chemin.
- Si vous pouvez, contournez largement le troupeau.
- Si vous êtes à vélo, descendez et marchez tranquillement à côté.
- Si vous courez, arrêtez-vous et marchez tranquillement.

Justine Jacquemart propose également des sorties découvertes à l'alpage de Corbassière pour se familiariser avec les chiens de protection. Vous trouverez les dates en scannant le code QR.



## Déjections canines dans les champs: un fléau

Des crottes de chien sur votre pelouse et sur vos salades? Vous n'y pensez pas! Les déjections canines dans les champs des agriculteurs ne sont pas plus désirables et provoquent un véritable problème pour la santé du bétail.

Elles transmettent en effet à l'animal la néosporose qui provoque des avortements chez la vache. Avec cette maladie, les paysans perdent leur veau, la production laitière qui va avec et, parfois, la vache, qui ne survit pas. La maladie occasionne également des frais vétérinaires.

«C'est une maladie vraiment pernicieuse, explique Jean-Blaise Fellay. Elle reste dans la vache – même quand celle-ci ne semble plus malade – qui peut la transmettre à son veau. On peut ainsi créer des lignées de vaches malades.»

Les crottes de chiens doivent donc être ramassées, également dans les terrains agricoles, qui sont, comme les pelouses des particuliers, des propriétés privées.

Et, au passage, aucun autre déchet n'est bienvenu sur les terres agricoles. ★

# VOTRE EAU SOUS LA LOUPE

Altis s'engage sur tous les fronts pour garantir une qualité d'eau irréprochable aux habitant-e-s de la commune.

En 2021, le Service a distribué près de 2500 millions de litres d'eau. Pour garantir la qualité, plus de 1900 analyses de laboratoire ou de terrain ont été effectuées. En septembre, une pollution d'origine animale à la station des Ruinettes a eu des répercussions sur la majorité des quartiers de Verbier et jusqu'au Cotterg. L'intervention rapide et efficace du personnel du Service a limité les conséquences à un dysfonctionnement aussi court que possible.



## Contrôle qualité des réseaux privés

Comme l'an passé, Altis prend à sa charge un contrôle annuel (chimique et bactériologique) des réseaux privés. Un réseau est défini par un captage exploité comme eau de boisson et par une distribution à un ou plusieurs consommateurs. L'Ordonnance cantonale concernant les installations d'alimentation en eau potable rend ce contrôle annuel obligatoire, mais il appartient aux propriétaires d'en faire la demande à Altis.

## Qualité eau du réseau public

Altis exploite quarante-cinq réseaux sur le territoire de Val de Bagnes. Chaque réseau a sa propre qualité qui peut varier au long de l'année. Des informations sont en ligne sur le site d'Altis. Toutefois, vu la complexité du réseau de distribution global, le Service se tient volontiers à disposition pour des informations.

## Activités dans les zones de protection S1 & S2

Depuis quelques années, le service s'emploie à protéger et à informer au sujet des zones de protection des sources. Ces zones peuvent être visualisées sur le SIT communal et font systématiquement l'objet d'une étude géologique et d'une validation par l'autorité cantonale compétente.

Pour rappel, en zone de protection S1 (zone entourant un captage), aucune installation, ni aucune activité autre que celle du captage de l'eau ne peut être envisagée, exploitée ou exercée. Cette zone est en principe clôturée. La zone de protection S2 (zone de protection rapprochée) doit garantir la salubrité de l'eau collectée. Cette zone doit permettre une bonne filtration des eaux qui s'y écoulent. Ainsi, la nature du sol ne doit pas être perturbée. C'est pourquoi les mouvements de terre (fouilles, constructions) n'y sont pas autorisés. Dans le même but, l'épandage de produits phytosanitaires et d'engrais de ferme liquide (lisier/purin) y est également interdit. Tous les propriétaires de terrain en zone S1 et/ou S2 sont personnellement informés.

## Obligation de maintenance de l'accès aux vannes de prise privées

Chaque raccordement privé au réseau d'eau potable est équipé d'une vanne de prise, propriété du bénéficiaire. Cette vanne est enterrée à proximité de la conduite communale et repérable par un petit couvercle en fonte. Il appartient au propriétaire de maintenir cette vanne accessible et son couvercle dégagé. En cas

de sinistre à la propriété (dégât d'eau, incendie...), c'est le seul élément accessible qui permette d'interrompre l'arrivée d'eau au bâtiment.

## Soutirage aux BH

De trop nombreuses interruptions de livraison d'eau potable sont dues à des soutirages non autorisés aux bornes incendies. En effet, progressivement, l'ensemble des réservoirs sont équipés de vannes de protection qui, en cas de débits excessifs dus à des ruptures de conduite, se ferment automatiquement pour éviter de provoquer des dégâts d'inondation. Un soutirage non annoncé à une borne incendie peut provoquer un tel événement. De plus une utilisation non conforme d'une borne peut rapidement provoquer un dysfonctionnement de celle-ci. C'est pourquoi il est strictement interdit de soutirer de l'eau à une borne incendie sans accord préalable du service.

## Info débit d'eau des fontaines

Le débit des fontaines nous est souvent signalé comme faible, voire insuffisant. Ce débit est réglé entre 0,1 à 0,3 l/sec. Pour comparaison, il équivaut à la consommation journalière de cinquante à cent cinquante personnes et le débit de l'ensemble des fontaines de Val de Bagnes correspond à la consommation totale de la population résidente!

## Irrigation - Service SmartCrieur

Le service SmartCrieur est un outil d'information par SMS au sujet des événements affectant les réseaux d'irrigation. Chaque personne intéressée peut y souscrire en s'inscrivant via le site [www.altis.swiss](http://www.altis.swiss) («guichet virtuel»), ou en appelant le service client au 027 777 10 01. ★

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Altis.



## « TANTE, RACONTE-NOUS! »

Marguerite Perraudin est une personnalité emblématique du val de Bagnes. Gardienne de la Maison des Glaciers de 1993 à 2016, elle vient de publier un ouvrage historique sur sa vie familiale à Lourtier.

C'est en 2017 que débute l'aventure d'écrivaine de Marguerite Perraudin. Encouragée par sa famille, elle entreprend de coucher sur papier ses souvenirs d'enfance – elle qui a partagé son toit avec ses parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

«Quand j'étais petite, nous n'avions pas la télévision comme maintenant. Nous n'avions pas de livres non plus. Alors je demandais à mon arrière-grand-père de me raconter des histoires. Je m'asseyais devant lui et il me narrait ses folles aventures d'enfant et d'adolescent. En patois, bien sûr! Il ne parlait pas français!» Poursuivant l'héritage de son bisaïeul, dans un esprit de partage, Marguerite Perraudin nourrit à son tour ses neveux et nièces de ses histoires d'enfance. Une fois adultes, conscients du trésor que représentent les récits de leur tante, ils l'encouragent à les réunir dans un livre – *Tante, Raconte-Nous!*.

«J'ai pris un stylo, un cahier et l'aventure était lancée. Je dirais que j'ai dû écrire pendant un peu moins de deux ans. Par la suite, l'une de mes nièces est venue avec son ordinateur et a tout retranscrit. Nous avons également réorganisé les textes et ajouté des titres. Et puis, le livre est parti à l'impression. Cette première édition était destinée à ma famille uniquement.»

Mais en avril 2022, le livre de Marguerite Perraudin a été édité une seconde fois. «Cette fois-ci, c'est pour tout le monde, rigole la Lourtieraine».

### Au service de la Maison des Glaciers

Jeune femme, Marguerite épouse Louis Perraudin, arrière-arrière-petit-fils de Jean-Pierre Perraudin, inventeur de la théorie des glaciers. Louis naît dans l'actuelle Maison des Glaciers. En 1993, la bâtisse est acquise par la commune et transformée en musée. Marguerite et son époux habitent juste à côté. Tout naturellement, elle en devient la gardienne. «Je m'occupe des

visites, se souvient-elle. Au début, elles avaient uniquement lieu sur demande. Et avec le temps, durant l'été, on organisait une visite par semaine.»

«Nous avons beaucoup de visiteurs, se réjouit-elle. Des personnes du Valais, bien sûr, des étudiants de l'Université de Lausanne et même des Canadiens!» À travers le regard de Jean-Pierre Perraudin, la Maison des Glaciers raconte la vie d'antan, au fond d'une vallée valaisanne. Elle regorge d'objets anciens, reliquats d'un passé révolu, mais pas oublié. Marguerite Perraudin a également participé à la constitution de ce précieux trésor.

«J'ai fait don de nombreux objets ménagers, ayant appartenu à ma famille: des casseroles, des poêles, des seilles en bois qu'on utilisait pour aller chercher l'eau à la fontaine. Il y a aussi ces petites chaudières en cuivre avec lesquelles on faisait le fromage. Des tabourets, des seaux pour traire, des machines à coudre, etc. Des objets qu'on n'utilise plus aujourd'hui, mais qui se sont montrés très utiles par le passé!»

La Lourtieraine a également fait don au Musée de Bagnes de nombreux vêtements d'époque, glanés çà et là. «J'ai rencontré beaucoup de gens qui voulaient se débarrasser de ces vieilleries, comme on dit. Mais je n'ai jamais eu le cœur de les jeter. Je les ai gardés, dans notre garage, en me disant qu'ils pourraient servir un jour. Et voilà, aujourd'hui, ils enrichissent la collection du Musée. C'est super!» ★

**Si vous souhaitez découvrir les histoires touchantes de Marguerite Perraudin, *Tante, Raconte-Nous!* est en vente dans les librairies de la région ainsi que chez Marie-Ange Carron, au chemin des Places 28, à Versegères, au prix de 28 francs.**

Quand j'étais petite, nous n'avions pas la télévision comme maintenant. Nous n'avions pas de livres non plus. Alors je demandais à mon arrière-grand-père de me raconter des histoires.

# EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA VÉGÉTATION DE HAUTE ALTITUDE

Depuis 2001, quatre sommets de l'Entremont font l'objet de relevés pour observer l'évolution de la végétation de haute altitude. Entretien avec Christophe Randin, directeur du Jardin alpin de Champex qui a rejoint Pascal Vittoz, professeurs de l'Université de Lausanne, et Jean-Paul Theurillat, du jardin botanique de Genève, qui effectuent ces relevés depuis 2001.



Les scientifiques sur le terrain.

Dans un peu plus de deux semaines, une équipe de scientifiques et d'étudiant-e-s entamera le quatrième volet de relevé d'un vaste projet européen sur la biodiversité sur quatre sommets et arêtes autour du Mont-Rogneux. «En 1994, une importante étude scientifique attestait l'augmentation quantitative de la biodiversité à l'étage alpin. Pour mesurer ces changements, un projet international a été mis en place. Inventaire européen, global et standardisé, Gloria poursuit l'objectif de mesurer, à long terme, l'évolution de la végétation de haute altitude, en relation avec le changement climatique. L'étude se repose sur quelque cent trente sites, et la région de Val de Bagnes est le seul site de Suisse romande impliqué», précise Christophe Randin.

La végétation de haute altitude est un excellent outil de prévision des changements climatiques, explique-t-il. «Au-dessus de la forêt, les écarts de température sont plus marqués et les écosystèmes plus sensibles. Ce sont de véritables jardins thermomètres.»

## Diminution de certaines espèces

Dès le deuxième relevé, en 2008, on a observé l'apparition d'une dizaine d'espèces – ce qui peut paraître positif. Mais cela annonce des changements potentiellement problématiques, avec la diminution de certaines espèces. «Avec l'augmentation des températures, certaines espèces remontent, à l'instar des myrtilles, très appréciées de randonneurs. Mais ces dernières s'imposent très rapidement et menacent d'autres espèces, plus fragiles,

comme la gentiane. Les pelouses alpines, si représentatives de notre région, se trouvent alors menacées.»

Cette étude est un outil essentiel qui permet d'élargir les connaissances sur la végétation de haute altitude – espèces présentes, évolution, impact sur le paysage alpin, etc. – mais aussi de fournir des données scientifiques qui permettent aux organisations, institutions et autorités politiques de mettre en place des mesures de protection. «Il y a plusieurs manières d'agir pour atténuer les effets du changement climatique sur ces zones. La présence de bétail en pâture permet, par exemple, de ralentir la progression des espèces et de stabiliser la situation en bordure de la forêt ou des landes. Une meilleure gestion des pelouses dans les bassins-versants des barrages peut aussi participer au maintien d'un bon niveau de ruissellement et de qualité de l'eau. Si des brousses de verne s'installent à la place des pelouses, on pourrait par exemple perdre environ 10% de l'eau alimentant les barrages.»

Cette étude fournit donc des données précieuses au moment de prendre des mesures de gestion, afin de sauvegarder le paysage alpin.

L'équipe installera son camp à la cabane Brunet puis à la cabane de Mille. Avant que l'équipe n'entame son ascension, des excursions sur la flore de montagne auront lieu en juillet. En novembre, une conférence sur les effets du réchauffement climatique sur la végétation de haute altitude sera organisée. ★

Programme: [www.flore-alpe.ch/fr/activites-page](http://www.flore-alpe.ch/fr/activites-page)